

Festival survival guide : 10 conseils pour des festivals d'été sans souci

Bien informer les festivaliers reste un point d'attention pour les organisateurs



La saison des festivals est lancée ! Pour que ce plaisir ne soit pas gâché, le SPF Economie relance son « Guide de survie en festival ». Il reprend 10 conseils simples pour aider les festivaliers à bien se préparer, faire des choix éclairés et éviter les mauvaises surprises.

Peut-on revendre son ticket ? Qu'en est-il du paiement « cashless » ? Comment récupérer l'argent si un festival n'a pas lieu ? Nous constatons que beaucoup de personnes se posent ces questions.

L'été dernier, l'Inspection économique du SPF Economie a à cet égard contrôlé 13 festivals. Des infractions ont été constatées lors de 6 d'entre eux, principalement en raison d'une information insuffisante des festivaliers sur le fonctionnement des moyens de paiement propres aux festivals et sur les modalités de remboursement du solde, tant via le site web que sur place. Tous les organisateurs concernés ont reçu un avertissement. L'Inspection

économique a également examiné le système interne de revente de billets d'un festival, sans constater d'infraction.

La revente frauduleuse de tickets reste par ailleurs une préoccupation. Le SPF Economie a enregistré 363 signalements de ventes frauduleuses de billets en 2025 et 39 entre le 1er janvier et le 11 juin 2026. Un procès-verbal a été dressé pour chacune de ces deux années. Le nombre relativement limité de procès-verbaux s'explique notamment par le fait qu'en 2023 et 2024, l'Inspection économique a mené une enquête coordonnée spécifique consacrée à la vente frauduleuse de billets.

Dix règles d'or

Les festivaliers ne sont pas toujours suffisamment informés de leurs droits. Le Guide de survie du festivalier du SPF Economie reprend 10 conseils simples à appliquer sur le site du festival et en dehors. Le conseil le plus important ? Assurez-vous de connaître vos droits avant de partir.

1. **Le festival est sold out ?** Achetez vos tickets uniquement via des canaux officiels. Évitez les réseaux sociaux, les sites de seconde main ou les plateformes douteuses. Ce sont souvent des arnaques. Vérifiez d'abord si le festival est vraiment sold out. Parfois, des tickets sont remis en vente à la dernière minute ou via une plateforme officielle de revente. C'est la seule manière sûre de garantir votre entrée.
2. **Revendre un ticket ?** Oui, mais sans bénéfice. Vérifiez si le festival propose une plateforme officielle. Parfois, les tickets sont nominatifs et non transférables. Revente au prix d'achat ou moins ? OK. Avec bénéfice ? Interdit ! Vous risquez même une amende.
3. **Païement cashless ?** Très bien, à condition que ce soit clairement signalé à l'avance et que vous puissiez charger ou recharger votre bracelet avec du cash. Renseignez-vous sur le fonctionnement préalablement.
4. **Encore de l'argent sur votre bracelet ?** Pensez à demander votre remboursement — souvent, vous devez le faire vous-même, et dans un délai précis. Conseil : faites une capture d'écran de votre solde le dernier jour.
5. **Malade le jour du festival ?** En général, vous n'avez pas droit à un remboursement, sauf si vous avez une assurance annulation. Vérifiez si vous pouvez revendre votre ticket via la plateforme officielle.
6. **Un produit dérivé acheté sur place est défectueux ?** Vous bénéficiez de la garantie légale. Gardez une preuve d'achat. Vous avez payé via votre app bancaire ? Le virement suffit comme preuve. Astuce : prenez une photo de l'article et du stand où vous l'avez acheté.

7. **Gobelets réutilisables ?** Le festival doit clairement expliquer comment le système fonctionne. Y a-t-il une consigne ? Comment la récupérer ?
8. **Pas d'internet, pas de ticket ?** Téléchargez votre ticket à l'avance ou imprimez-le. Le réseau mobile peut saturer durant les heures de pointe.
9. **Festival annulé ou reporté ?** Vous avez droit à un remboursement. La nouvelle date ne vous convient pas ? Vous pouvez refuser et demander à récupérer votre argent. Seule la tête d'affiche annule ? Pas de remboursement dans la plupart des cas — un festival, c'est plus qu'un seul artiste. Mais vous pouvez souvent revendre votre ticket via une plateforme officielle.
10. **Un problème à signaler ?** C'est gratuit via [ConsumerConnect](#). Et n'oubliez pas, les captures d'écran sont vos meilleures preuves.



Festival survival guide FR.pdf

2,36 MO PDF document

24 juin 2026

Contact

Contact Center

Tel: 0800 120 33

Fax: 0800 120 57

info.eco@economie.fgov.be

Etienne Mignolet (FR)

Seulement pour les journalistes

Tel : +32 2 277 86 74

Gsm : +32 486 39 38 91

press@economie.fgov.be

Lien vers cette page

<https://news.economie.fgov.be/267379-festival-survival-guide-10-conseils-pour-des-festivals-d-ete-sans-souci/>